

# ***CRBS présente***

## ***Le Challenge des Classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2017***

### **RÈGLEMENT**

#### **ARTICLE 1 :**

*L'association CRRBS organise le premier challenge des classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud en 2017. Les épreuves comptants pour ce challenge sont :*

- **Le Rallye des GUEULES NOIRES le 22 Avril 2017**
- **Le Rallye du BRIONNAIS les 23 et 24 Juin 2017**
- **Le Rallye de MATOUR les 21 et 22 Juillet 2017**

Le Challenge est ouvert à tout pilote souhaitant s'y inscrire quelque soit son ASA et son comité régional.

#### **ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS**

Les pilotes désirants participer au challenge devront :

- Être licencié FFSA
- Renvoyer le formulaire d'inscription a :

CRBS  
« chez M. COLLAUDIN Stéphane »  
Les delaines  
71800 ST SYMPHORIEN DES BOIS

- S'acquitter d'un droit d'engagement de 45€
- Apposer pour la saison l'autocollant fournis par l'association CRBS
- S'inscrire avant le départ de la première épreuve du challenge

**Conformément au règlement FFSA, il n'y aura pas de priorité, donnée aux pilotes inscrits au Challenge, sur la liste des engagés des épreuves comptant pour ledit challenge.**

*IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES PILOTES, DE S'ENGAGER SUR LES ÉPREUVES SUFFISAMMENT TÔT POUR NE PAS RISQUER D'ÊTRE PLACÉ EN LISTE D'ATTENTE.*

### **ARTICLE 3 : ATTRIBUTION DES POINTS**

- 1) Seront considérés comme participant à une épreuve, les pilotes figurants sur la liste des « autorisés à prendre le départ »
- 2) Sera retenu pour l'attribution des points sur chaque épreuve :
  - La position obtenue par le pilote dans sa classe au « classement officiel définitif »
  - Le nombre de partants dans cette classe sur la « liste des autorisés à prendre le départ ». (les classes 2 et 2 de série, 5 et 5K, 6 et 6K, 7 et 7K et 7S seront confondues)
- 3) Tableau d'attribution des points :

Classement dans la classe	NOMBRE DE PARTANTS DANS LA CLASSE										
	1	-de 4	-de 6	-de 8	-de 10	-de 12	-de 14	-de 16	-de 18	-de 20	20 et +
1	5	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28
2			10	12	14	16	18	20	22	24	26
3				10	12	14	16	18	20	22	24
4					10	12	14	16	18	20	22
5						10	12	14	16	18	20
6							10	12	14	16	18
7								10	12	14	16
8									10	12	14
9										10	12
10											10

- 4) Les points obtenus sur chaque épreuve seront additionnés, puis bonifiés en fonction du nombre d'épreuves disputées selon les coefficients suivants :
  - 1 épreuve disputée = Total des points x 1**
  - 2 épreuves disputées = Total des points x 1,5**
  - 3 épreuves disputées = Total des points x 3**Le total obtenu sera celui retenu pour établir le classement final du challenge.

#### **ARTICLE 4 : CLASSEMENT FINAL**

- Le pilote ayant marqué le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du challenge.
- Le Classement s'établira par ordre décroissant.
- En cas d'égalité, les pilotes seront départagés par :
  - 1) Le plus grand nombre d'épreuve du challenge disputée
  - 2) Le plus grand total de « partants » dans la classe des pilotes concernés au cumul des 3 épreuves.
  - 3) Le nombre de victoire de classe sur les épreuves du challenge.
  - 4) Le meilleur classement dans la classe sur les épreuves du challenge.

#### **ARTICLE 5 : PRIX**

Les prix seront attribués sous forme de remise sur l'engagement à une épreuve du challenge 2017 selon le tableau suivant :

Classement Rang	Pilote	Nb de point	Prix	si nombre d'engagés MINIMUM =
1			1 engagement	12
2			1 engagement	12
3			1 engagement	12
4			150,00 €	12
5			150,00 €	12
6			150,00 €	12
7			100,00 €	14
8			90,00 €	16
9			80,00 €	18
10			70,00 €	20
11			60,00 €	22
12			50,00 €	24
13			45,00 €	26
14			45,00 €	28
15			45,00 €	30
16			45,00 €	32
17			45,00 €	34
18			45,00 €	36
19			45,00 €	38
20			45,00 €	40
21			45,00 €	42
22			45,00 €	44
23			45,00 €	46
24			45,00 €	48
25			45,00 €	50
26			45,00 €	52
27			45,00 €	54
28			45,00 €	56
29			45,00 €	58
30			45,00 €	60

Ces prix seront nominatifs et non-cessibles.

**LES ABSENTS A LA REMISE DES PRIX VERRONT LEUR PRIME DIVISÉE PAR 2.**  
**La remise des prix aura lieu le samedi 09/12/2017 à l'hôtel de Bourgogne à La Clayette**

Validé le 01/03/2017

ARTICLE 6 : INFOS ET CONTACT

infocrbs@orange.fr

*Challenge des Classes*  
*Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2017*

FICHE D'INSCRIPTION

PILOTE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

@ :

Tel :

N° de Licence FFSA :

Joindre votre règlement de 45€ pour droit d'inscription à l'ordre de **CRBS**.

---

Réservé à l'organisation :

Mode de règlement :

Date d'inscription :

N° d'inscrit :